

Compte-rendu de la CAPD du 09 juillet 2019

Le SNUipp-FSU et le SAIPER-PAS 974 boycottent la séance.

Le Sgen-CFDT, la CFTC, le SE-UNSA et FO demande le report du point portant sur la hors classe à la rentrée car les documents sont arrivés tardivement et les OS n'ont pas eu le temps de les analyser.

L'administration accepte la demande, la CAPD est ouverte à 10h28.

FO revient sur les conditions déplorables du mouvement du 1^{er} degré.

Les OS espèrent que des solutions seront trouvées aux demandes de révisions d'affectation au vu des circonstances.

Point 1 : approbation des procès-verbaux du 11 février et du 28 mars 2019.

L'IA-DAASEN demande que des efforts d'orthographe soit fait par les OS dans leurs déclarations liminaires qui sont reprises sans modification dans les PV.

Pas de remarques des OS.

Vote pour le PV du 11 février 2019 : 6 votes POUR

Vote pour le PV du 28 mars 2019 : 5 votes POUR, 1 abstention (FO)

Point 2 : Tableau d'avancement à la hors-classe

Reporté

Informations

- *Temps partiels*

Voir en annexe.

Les 12 demandes en attente seront informées en temps voulu (attente de documents pour analyse).

- *INEAT/EXEAT 2019 (liste actualisée)*

14 demandes accordée par l'académie + 1 demande supplémentaire accordée (demande du ministère)

Questions diverses

- *Liste complémentaire du CRPE : des désistements ? des recrutements ?*

L'IA-DAASEN rappelle que la liste complémentaire de 40 places a été créée au cas où le ministère demanderait le renforcement des dédoublements de classes en REP/REP+ ce qui n'est pas encore le cas et que la liste sera utilisée en cas de désistements. Pas de désistements pour le moment.

- *Stagiaires PES*

Pas de licenciement pour laisser une chance aux stagiaires en difficulté.

Les PES en renouvellement de stage changeront de circonscription.

Les PES en prolongation de stage qui auront obtenu un poste au mouvement pourront garder leur poste si celui-ci est compatible avec la poursuite du stage. S'il n'est pas compatible, une autre solution sera proposée.

- *Combien de personnels ont eu un poste au mouvement codifié 999 ?*

121 d'après la DPEP, dont certains n'ont pas émis de vœux.

999 correspond à ceux qui n'ont rien obtenu sur la liste 1 et la liste 2 (vœu large).

- *Combien de demande de révisions d'affectation ?*

Pour le moment, 59 demandes, 34 pour convenance personnelle, 25 pour raison médicale.

Les OS rappellent leur inquiétude concernant le nombre de demandes de révision d'affectation cette année qui risque d'être élevé.

Les demandes seront traitées à la rentrée.

Une information sera faite à la CAPD de rentrée.

- *Qui décidera des affectations des titulaires départementaux ?*

Les titulaires départementaux sont rattachés administrativement à une école pour le moment mais sont affectés sur une ZDA (zone de remplacement)

M. CHAFFRE, IEN de Saint-Denis 5 et gestionnaire du pôle de remplacement NORD explique qu'il a demandé aux IEN de sa zone de faire remonter les besoins, il les rassemble et informe la DPEP pour l'affectation selon les propositions.

Mme CLEMENT rappelle qu'il n'y aura pas de mouvement dans le mouvement donc pas de vœux à formuler de la part des titulaires départementaux.

- Pourquoi certaines décharges de direction n'apparaissaient pas au mouvement ?

La DPEP répond qu'elles n'apparaissaient pas car le couplage n'était pas possible, pas de sens.

Fin de la séance : 11h17

Julie LALLEMAND pour le Sgen-CFDT